



*PV du CA du 17/09/14
(Centre des Congrès de Lyon, 12h-17h)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2014

PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

PREMIER VICE-PRESIDENT
Dr Christian PAULUS
0 472 345 795

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT
Dr François CHEYNET
0 491 385 954

PAST-PRESIDENT
Pr Franck BOUTAULT
0 561 772 397

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Dr Blandine RUHIN
0 686 731 349

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Pierre SABIN
0 685 810996

Pr Cyrille CHOSSEGROS
REDACTEUR DE LA REVUE

Dr Lotfi BENSLAMA

Pr Hervé BENATEAU

Dr Pascal DELCAMPE

Pr Joël FERRI

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Christophe MEYER

Dr Benoit PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

<i>Hervé BENATEAU</i>	<i>Joël FERRI</i>
<i>Lotfi BENSLAMA</i>	<i>Jean Pierre FUSARI</i>
<i>Patrick Y. BLANCHARD</i>	<i>Christophe MEYER</i>
<i>Franck BOUTAULT</i>	<i>Christian PAULUS</i>
<i>Pierre BRETON</i>	<i>Benoit PHILIPPE</i>
<i>François CHEYNET</i>	<i>Gérard POUIT</i>
<i>Cyrille CHOSSEGROS</i>	<i>Xavier POUYAT</i>
<i>Pascal DELCAMPE</i>	<i>Narcisse ZWETYENGA</i>

Membres excusés

<i>Blandine RUHIN</i>	<i>Pierre SABIN</i>
-----------------------	---------------------

Le professeur Dominique Goga est présent, invité par le Conseil d'Administration.

1. Mot du secrétaire général.

Xavier Pouyat prend la parole et remercie particulièrement tous les membres de ce Conseil d'Administration pour leur travail et leur présence assidue lors de leur mandat.

2. Validation du PV du CA du 14/06/14.

Le PV est validé.

3. Journée de printemps 2016 avec la BAOMS à confirmer

Le professeur Ferri n'a pas de nouvelle de la société anglaise. Il est donc proposé, et validé, par les membres du CA et Joël Ferri, qu'une Journée de Printemps serait organisée à Lille en 2016.

4. Reconduction du mandat du Councillor E. Sorrel Dejerine.

Le Dr Eric Sorrel Dejerine a été reconduit pour un second mandat de 2 ans.

5. Préparation de l'AG - Dotation d'une réserve

Un point financier est fait par le trésorier, concernant les comptes au 31/12/2013, en vue de l'Assemblée Générale de vendredi :

- les produits d'exploitation sont en diminution de 40 000,00 € par rapport à 2012,
- les charges externes de la société sont en constante augmentation,
- le poste de la salariée reste inchangé,
- l'abonnement Masson est plus élevé,
- le montant des cotisations stagne.

Il remonte un schéma de l'historique des comptes des trois dernières années, le résultat de l'exercice 2013 est négatif ; La société possède 180 000 € en fonds propres.

"Le trésorier est à la disposition de chacun pour communiquer les comptes de résultat consolidés définitif après validation par l'expert comptable de la société" a rappelé PY Blanchard.

Des moyens de coercition sont à prendre vis à vis des membres non à jour de leur cotisation, dont beaucoup de jeunes ; on reparle d'un courrier postal, et quelques autres actions sont proposées par C Paulus pour faire en sorte que les internes soient moins négligents : les motiver, les intéresser plus à la cause de la société, en leur laissant par exemple organiser une demi journée de communications lors des congrès ; C. Paulus entend bien également les épauler dans leur exercice. C Paulus a rencontré la nouvelle équipe de l'AFJCM avec Natacha Katlub la présidente et Alexis Kahn le chargé de communication qui a su transmettre une vraie dynamique et il souhaiterait que les représentants de cette société soient invités à une réunion du conseil d'administration de la SFSCMFCO.

P.Y Blanchard pose la question sur la pertinence d'un fonds de réserve avec les 180 000 €.

L. Benslama n'est pas d'accord, J. Ferri trouve que 180 000 € est insuffisant, il faudrait 600 000 €, D. Goga donne son avis en tant qu'invité et est d'accord avec J. Ferri ; X. Pouyat propose de redoter le fond de trésorerie et P. Breton est du même avis.

L. Benslama explique sa réaction négative : il n'est pas contre le principe d'un fonds de réserve mais redoute ensuite le refus du conseil d'administration pour certaines dépenses (comme la traduction en anglais) du fait de ces économies.

P. Breton précise que cette année 2014 servira de test avec les comptes congrès séparés et permettra de mieux analyser les dépenses.

La dotation de 20 000 € est votée (1 voix contre et 6 abstentions) et la proposition d'augmenter la cotisation annuelle de 10 € est alors présentée à l'ensemble des membres présents.

Cette augmentation de 10 € est votée (6 voix négatives et 3 abstentions)

6. Calendrier des réunions 2015.

Les dates des réunions de l'année 2015 sont les suivantes :

- 17 janvier 2015 : Paris
- 27 Mars : Caen
- 06 juin : Paris
- 16 septembre : Lyon
- 28 novembre : Paris

7. Démarrage de l'audit pour la succession de Maryse Curot.

X. Pouyat présente une nouvelle fois la proposition du cabinet de recrutement, CMA Management, pour le remplacement de Maryse Curot, qui aura un coût de 8 000 € HT pour la société.

L. Benslama juge inutile de prendre une société, le poste est différent, B. Philippe est d'accord avec lui, ainsi que J Ferri. Si les charges de l'organisation du congrès sont prises par une structure professionnelle, le poste est à redimensionner.

Le cahier des charges est à redéfinir pour déterminer le profil d'un poste à temps partiel ou à temps plein.

X. Pouyat avance que cette recherche a un coût certain mais aucun des membres du CA n'aurait le temps de s'en occuper et il ajoute : ce n'est pas notre métier. Ce cabinet a l'obligation contractuelle de trouver « la bonne personne » du fait de ses honoraires.

Vote à main levée : **la proposition de CMA Management est acceptée** (une voix contre et 4 abstentions)

8. Congrès 2014 – point financier – reconduction du contrat UCB pour 2015 et 2016 ?

Solange Perrel, la responsable de la cellule congrès de l'université Claude Bernard en charge du congrès est présente pour ce point et expose le budget actuel de la manifestation.

Les dépenses s'élèvent à 279 054, 08 € et comprennent les frais fixes, la communication, les services, le programme, la facture du Centre des Congrès (qui s'élève à 140 000,00 €).

Les recettes sont de l'ordre de 330 122,00 € avec un total de 140 528,00 € concernant les inscriptions et 189 594,00 € pour les sponsors. Une subvention de 5 000,00 € est en principe attendue.

Le bénéfice sera donc de 51 067,92 € pour la SFSCMFCO.

Le vote à main levée s'organise, et **la reconduction de l'UCB est validée pour les années 2015 et 2016.**

Le trésorier s'est abstenu, les prestations du Centre des Congrès de Lyon restent très chères. Le contrat pour ces deux années sera signé par l'UCB.

Le trésorier pose la question sur la reconductibilité de la mission cellule congrès de Lyon pour les congrès de 2017, 2018 et 2019, ce qui semble possible à la cellule de l'université Claude Bernard.

9. Choix du site congrès 2017, 2018 et 2019.

François Cheynet présente la ville de Marseille, une des trois villes pressenties pour les futurs congrès. Marseille a été élue capitale européenne de la culture en 2013, elle présente beaucoup d'atouts et 3 PUPH sont présents et seront très actifs pour l'organisation d'un beau congrès.

Narcisse Zwetyenga présente sa ville, Dijon où un congrès fameux a déjà eu lieu, présidé par le professeur Malka. Dijon doit attirer du monde, est proche de Paris et dans une région pleine d'intérêts y compris gastronomiques.

Dominique Goga parle de Tours, ville située au centre de la France, qui a accueilli le congrès européen avec beaucoup de succès en 2004. Le congrès à Tours bénéficierait du secteur libéral et hospitalier pour son organisation scientifique. Le site congrès est judicieusement situé en plein centre ville, proche de la gare, le parc hôtelier y est excellent, et le centre international des congrès présente un très bon rapport qualité prix.

Tous les membres du conseil d'administration ont reçu le comparatif du cahier des charges des 3 villes précitées ; le vote à bulletin secret est organisé.

Résultats : Marseille Pharo (9 voix), Tours (5 voix) et Dijon (1 voix)

Les congrès de la SFSCMFCO en 2017, 2018 et 2019 auront donc lieu à Marseille.

En conséquence de quoi, le Pr Goga et le Pr Zwetyenga retirent leur candidature au poste de 3^{ème} vice président.

Le professeur Cyrille Chossegros se présentera comme 3^{ème} vice président.

10. Commission d'éthique et compte rendu de la réunion du 14 juin 2014.

Benoit Philippe prend la parole pour exprimer le malaise vécu de ces derniers jours. Son avocat s'est occupé du courrier officiel. Il juge trop optimiste la Commission d'Éthique suite au compte rendu rédigé, et sort de la salle pour laisser les membres débattre.

L. Benslama souhaite épargner la société et la revue, et, se retire du débat.

P. Breton, suite à la réunion de la Commission a fait un compte rendu qui a été transmis aux membres du CA. Par souci d'apaisement et devoir de réserve, il demande que les membres du CA présents ne fassent pas de commentaires sur la question. Il ne veut pas de clash à la société du fait de conflits interpersonnels et de rivalités entre libéral et hospitalier.

Le président poursuit en proposant de donner une réponse dans la revue, sous forme d'éditorial, par exemple, ou en reprenant les commentaires avec les corrections apportées par les deux protagonistes.

La revue doit prendre ses responsabilités, continue P Breton, il faut reconnaître que les propos du Dr Olszewski adressés à la Revue sont excessifs (il n'est d'ailleurs pas membre de la société).

PY. Blanchard affirme que la société a une coresponsabilité dans cette affaire et elle peut avoir besoin d'un avocat.

F. Boutault, alors président du congrès 2013 se dit non responsable, c'est le comité de rédaction qui a accepté un certain nombre d'articles, C. Chossegros rétorque que c'est le président qui choisit ses auteurs, PY. Blanchard rappelle que le Conseil d'Administration a participé au ralentissement justifié du droit de réponse en missionnant la Commission d'Ethique et qu'il faut laisser les tribunaux faire leur travail.

Les accusations de plagiat du Dr Olsewski contre la Pitié Salpêtrière ne regardent pas la société, c'est l'auteur le seul responsable, et son souhait de publier son mail (7 pages) est refusé. Le but de la revue, poursuit N Zwetyenga, est de publier des articles scientifiques. J. Ferri poursuit la discussion, sur la revue, l'organe de publication de la société, qui doit suivre les règles internationales des articles scientifiques et conclut en conseillant de publier les réponses de chacun (Drs Olsewski, Schouman) et de sortir enfin du conflit.

11. Congrès 2015 (les 17, 18 et 19 septembre à Lyon)

Christian Paulus expose les grandes lignes de son congrès en 2015. Le sujet du précongrès, le mercredi 16 septembre, portera sur « ostéosynthèses et CMF pédiatriques » ; Muriel Brix y participera et l'AOCMF sponsorisera.

Le 51^{ème} congrès aura pour titre : 'L'Enfant', Il y aura un rapport le jeudi, plusieurs thèmes seront abordés : les neurofibromatoses, les angiomes, topo sur le tube pharyngé, chirurgie des naevus de la face avec les participations de la société de chirurgie plastique, et des Drs P Benoit et J Dichamp.

12. Nouveaux membres : proposition du secrétaire d'envoi d'un courrier type et de divers documents relatifs à la société.

Pour intégrer et stimuler les nouveaux adhérents acceptés à la société, le secrétaire général propose de leur envoyer divers documents : les statuts de la société, la liste des chapitres, des commissions et la composition du conseil d'administration.

Cette proposition est validée.

13. Questions diverses

- Nouveaux membres

Septembre	2014			Nouveaux adhérents	
NOM	PRENOM	Date de nais	exercice	PARRAINS	VILLE
BRUANT-RODIER	Catherine	10_06_1959	PUPH	Pr Wilk-Pr Chassagne	Strasbourg
DELFORGE	Antoine	29_12_1982	PH	Dr Myon-Dr Nicola	Blendecques
DEFFRENNES	Gonzague	13_04_1980	Assistant	Dr Maes-Dr Raoul	Lille
Retraite-Démission					
SABIN	Pierre	06_03_1949		retraite	Rouen
SAVARY-LECLEVE	Virginie	01_07_1970		démission	Nantes

Les membres cités ci dessus ont été validés par les membres présents (adhésions et départs), à l'exception de la candidature du Pr Bruant pour laquelle certains membres ont émis de très sérieuses réserves. L'Assemblée générale décidera.

- Recommandation 2015 à préciser et à confirmer : la proposition du sujet sur la « Canine incluse » soulève quelques remarques, le travail est considérable, Françoise Saint Pierre sera présente au congrès pour confirmer sa participation. P. Breton est favorable : c'est dans l'idée de la chirurgie Orale », JP. Fusari est du même avis.

Le sujet sur « la canine incluse » est validé.

En réponse à la question posée, la Recommandation 2014 sur les SAOS est à diffuser, elle sera sur le site web.

- Point sur la journée de Printemps à Caen (H Bénateau) : ce point avait été vu au CA de juin dernier et le programme définitif et la finalisation de la journée seront à l'ordre du jour de la réunion du 17 janvier 2015. Le secrétaire général remercie H. Bénateau pour son efficacité dans l'organisation de cette journée.

- Règlement du solde de DPC 2013 avec Maxilloform-DPC suivant la Convention de fonctionnement.

X. Pouyat annonce que Maxilloform demande une rétrocession des honoraires perçus par la société de l'organisme OGDPC sur la séance organisée en 2013 à Versailles portant sur la chirurgie ambulatoire. Un chèque de la moitié de la somme c'est à dire 10 975 € sera donc fait à l'ordre de Maxilloform par la SFSCMFCO.

X. Pouyat avait proposé d'établir un contrat avec les autres sociétés pour les Journées de Printemps. Par exemple, concernant la journée de Printemps 2015 à Caen, il faudrait faire une convention avec l'association locale d'Hervé Bénateau : comme à Besançon, cette association récupère la totalité des entrées (inscriptions participations), s'occupe des dépenses (location, assurance, traiteur, intervenants) et reverse 50% à la SFSCMFCO.

- Proposition de thèmes pour le congrès FFO en nov. 2015 (C Paulus : « Génioplasties »).

C. Paulus propose la canine incluse et va en parler en novembre 2014 à Jean Baptiste Kerbrat.

PY. Blanchard propose la germectomie de la prémolaire.

Fin de la réunion